

Rapport – Conseil d’administration du 20 mars 2018

Par Samuel Cossette et Nadia Lafrenière

Aux étudiantes et étudiants de l’UQAM,

Le CA du 20 mars a été particulièrement occupé, puisque le dernier avait été bloqué pour faire pression sur le CA dans l'objectif qu'il se positionne pour la rémunération de tous les stages. Cette pression a partiellement porté fruit. Voilà donc le rapport complet.

Nomination à la présidence, à la vice-présidence du Conseil d’administration et aux comités relevant du Conseil d’administration

Nathalie Maillé a été nommée comme présidente du Conseil d'administration, en remplacement de Lise Bissonnette, qui a quitté à l'hiver. Nathalie Maillé siégeait comme représentante du milieu des arts depuis quelques années sur le CA. La première rencontre avec Mme Maillé comme présidente s'est déroulée de façon agréable.

Modifications à la Direction de l’Université

Un projet de réorganisation de la Direction de l'université et des services nous a été présenté. Il avait été très longtemps débattu à la Commission des études deux semaines avant. Comme il y avait quand même obtenu la majorité des voix pour, nous en étions saisi. Les principaux changements sont les suivants:

- Création du vice-rectorat au développement humain et organisationnel (VRDHO)
 - Le bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH), actuellement sous le secrétariat général pour rejoindre le nouveau vice-rectorat.
 - Le service de la prévention et de la sécurité, le service des ressources humaines et le service des relations professionnelles quittent le vice-rectorat aux ressources humaines, à l'administration et aux finances pour se joindre au VRDHO.
 - Le service du personnel enseignant quitte le vice-rectorat à la vie académique pour se joindre au VRDHO.
- Le vice-rectorat à la recherche et à la création devient le vice-rectorat à la recherche, à la création et à la diffusion
- Le vice-rectorat aux ressources humaines, à l'administration et aux finances devient le vice-rectorat à l'administration et aux finances.

Les craintes des membres de la Commission des études portaient notamment sur le rattachement du Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH) au nouveau vice-rectorat au développement humain et organisationnel. Le fait d'avoir un tel bureau rattaché directement à l'employeur inquiétait notamment pour la neutralité et la confidentialité du

service, mais également parce que le BIPH, déjà peu utilisé par la communauté étudiante, s'en éloignait encore plus. Nous avons porté ces inquiétudes au CA, et l'administration a assuré que ce changement n'impliquerait aucune modification dans le fonctionnement du BIPH. La rectrice s'est montrée tout à fait ouverte à faire de nouveaux changements si jamais des problèmes se révélaient. Nous avons également demandé pourquoi, si le nouveau vice-rectorat n'était pas qu'un vice-rectorat aux ressources humaines, le transfert des services à la vie étudiante n'avait pas été envisagé (même si nous ne savons pas si nous étions particulièrement en faveur de cette option). Il semble que c'est parce que la vocation des services à la vie étudiante est aussi très académique.

L'UQAM est pour l'instant sans vice-recteur, vice-rectrice aux systèmes d'information (VRSI), à la vie académique (VRVA) - sauf par intérim - et au développement humain et organisationnel (VRDHO). Toutes les consultations et nominations auront lieu dès la rentrée en septembre.

Pour consulter le document complet :

<http://ca-uqam.info/wp-content/uploads/2018/04/Modifications20mars.pdf>

Les stages en milieu universitaire – État de la question

Emmanuelle Boisvert, exécutante à l'ADEESE, est venue présenter un portrait de l'enjeu et inciter le CA à se positionner sur la question. Des documents explicatifs avaient également été préparés. La résolution proposée par l'UQAM, bien que pertinente, n'allait pas suffisamment loin selon les associations étudiantes concernées (et nous, de facto).

Suite à la présentation, une discussion assez longue s'est tenue. À notre grand plaisir, les membres du Conseil se sont tous montrés en faveur de la rémunération des stages nécessitant de la prise en charge, et avec un statut de salarié-e, pas seulement de boursier-ère. Il avait toutefois été convenu - avec l'accord de l'ADEESE, principale association impliquée dans la lutte ici à l'UQAM - que nous ne proposerions aucun amendement à la résolution de l'administration. Nous voulions, premièrement, laisser les membres du Conseil prendre connaissance de la documentation présentée et, deuxièmement, préparer une résolution adéquate avec les associations étudiantes. À notre surprise, la nouvelle présidente du Conseil, Nathalie Maillé, a tout de même proposé un amendement qui était de rajouter l'attendu suivant: « ATTENDU la sensibilité des membres du Conseil d'administration à propos de l'enjeu de la rémunération des stages. »

Le dossier est donc inscrit au registre des suivis du Conseil, et nous avons affirmé notre intention d'arriver, d'ici au plus quelques mois, avec une résolution d'appui politique ferme et précise. Le travail de mobilisation se continue d'ici-là. La rectrice a également affirmé son intention de convaincre le bureau de coopération interuniversitaire (BCI) de se positionner sur le sujet, l'objectif étant de faire un front commun avec l'ensemble des universités. Nous verrons si cela est possible: dans tous les cas, une résolution sera présentée au CA de l'UQAM pour une prise de position plus concrète que ce qui a été adoptée hier, même si le BCI ne va pas de l'avant.

D'un point de vue plus personnel ou analytique, nous avons été surpris-e par le degré de consensus autour de la table sur la nécessité de rémunérer adéquatement les stages de prise en charge. Nous craignons que le dossier traîne, notamment au BCI (nous assurerons un maximum de suivi à ce sujet), mais nous avons bon espoir que le Conseil d'administration de l'UQAM se positionnera tout de même bientôt en appui à la campagne. Nous vous tiendrons informé-e-s à ce sujet. Rappelons que l'ADEESE et l'AFESH, entre autres, ont des mandats de grève à chaque CA de l'UQAM jusqu'à ce qu'un appui soit adopté.

La résolution adoptée est la suivante:

ATTENDU la complexité et l'importance de la problématique;

ATTENDU la nécessité de mener une réflexion concertée avec les différents acteurs des milieux concernés;

ATTENDU l'annonce par le gouvernement en février 2017 de procéder à une révision à la Loi sur les normes du travail;

ATTENDU la sensibilité des membres du Conseil d'administration à propos de l'enjeu de la rémunération des stages;

ATTENDU les discussions en séances;

Que le Conseil d'administration:

DEMANDE au bureau de la coopération universitaire (BCI) de mettre en oeuvre une table de concertation sur la question des stages rémunérés en milieu universitaire et sur la nécessité de réviser la Loi sur les normes du travail.

Plus d'infos sur la campagne: <http://travailetudiant.org/>

Éventuelles attributions de distinctions honorifiques

L'UQAM a nommé de nouvelles personnes sur le comité responsable de l'attribution de doctorats honoris causa. Pour la première fois (et suite aux critiques répétées de notre part et de Nathalie Maillé, entre autres), le comité sera paritaire. Un premier pas peut-être pour rétablir le déséquilibre pointé du doigt l'année dernière dans l'attribution de ces reconnaissances.

Rapport annuel de l'ombudsman pour l'année 2016-2017 [invitée : madame Muriel Binette, ombudsman]

Comme chaque année, l'ombudsman est venue présenter son rapport, toujours très éclairant sur les croisades menées en majorité par des étudiant-e-s. Si l'éventail des problèmes que son assistante et elle résolvent est énorme, elles sont tout de même capables d'en cibler quelques uns pour lesquels des changements doivent être prioritairement adoptés. Cette année, il s'agissait de l'obligation de s'inscrire l'été pour les programmes de DESS (ce à quoi la rectrice s'est dite sensible), des conditions d'obtention inéquitables d'un programme de certificat ou de majeure pour quelqu'un qui abandonnerait le baccalauréat, des délais de révision de notes dans

certaines situations et de la neutralité des membres de jury de mémoires ou de thèses. Une mention particulière aux frais afférents élevés et à l'attention qu'on devrait y porter est aussi faite.

Les membres du CA semblaient assez préoccupés par le fait qu'il existe quelques rares professeurs dont le nom est entendu trop souvent dans le bureau de l'ombudsman. À ce sujet, elle disait clairement qu'il y a des personnes problématiques et qu'il faudrait s'en préoccuper. Les membres, particulièrement les membres externes, souhaitaient savoir ce que l'université allait faire avec ces professeurs (majoritairement).

L'ombudsman nous a également fait part des avancées réalisées relativement à ses recommandations de l'année précédente. Elle avait de bonnes nouvelles pour nous : dans le cas d'une demande de révision de notes, les professeurs doivent maintenant donner plus de justifications lorsqu'une note n'est pas modifiée. Quant à la liberté de genre dans les formulaires, elle devrait être permise dès l'automne, une fois que les systèmes informatiques auront été ajustés pour que ça soit possible.

Enfin, suite à une discussion que nous avons eu en son absence au sujet du rattachement du BIPH au nouveau vice-rectorat (voir la section sur le remaniement de la direction pour plus de détails), des membres du CA lui on demandé s'il pouvait être imaginable qu'un autre service, comme le BIPH, puisse relever directement du CA, comme c'est présentement le cas pour l'ombudsman. Ce à quoi elle a répondu que le BIPH remplissait les fonctions de l'université, alors que l'ombudsman ne remplit pas une fonction institutionnelle : elle surveille plutôt l'université, dans son indépendance.

La lecture du rapport est fort intéressante et nous la conseillons : http://ombudsman.uqam.ca/upload/files/rapport_annuel/rapport_annuel_2016_2017.pdf

Nomination d'une membre étudiante à titre de représentante des groupes au Comité de la vie étudiante

Chloé Saintesprit a été nommée sur le CVE comme représentante des groupes.

Suivi financier des grands projets institutionnels : statut au 31 octobre 2017

Le suivi des grands projets ne semblait présenter aucune irrégularité. Le seul problème se situait au niveau de la réparation du clocher, où un déficit de 2,6 millions est calculé. Le clocher est financé par le Plan quinquennal d'investissement universitaire (PQIU) et le 2,6 millions de déficit sera selon toute vraisemblance couvert par le gouvernement. Nous en aurons la confirmation bientôt, mais le contraire serait étonnant. [Vous pouvez consulter tous les grands projets ici.](#)

Assurances Desjardins

Nous avons demandé, au début du Conseil, l'ajout d'un point « Assurances Desjardins » à l'ordre du jour. Nous voulions discuter de la [lettre publiée par un professeur de l'UQAM, Samuel Archibald, dans le journal La Presse en février dernier](#).

Nous avons ouvert le point par une intervention sur les problématiques liées à la santé mentale en milieu universitaire. [Les problèmes de santé mentale chez les étudiant-e-s sont en effet en augmentation constante et rapide depuis de nombreuses années](#). La situation des professeur-e-s est également extrêmement problématique: les professeur-e-s d'université sont une des catégories d'emploi affichant le plus haut taux de burn-out et de dépression. À l'UQAM, plus de 50% des arrêts de travail sont reliées à des problèmes de santé mentale. Nous voulions profiter de cette courageuse lettre pour insister sur cette situation, avant qu'elle devienne plus problématique qu'elle ne l'est déjà, une direction fort probable si l'on se fie à la situation déplorable aux États-Unis ou en Grande-Bretagne, par exemple. Malheureusement, la discussion a finalement peu porté sur les causes fondamentales, mais nous comptons fortement y revenir.

Les professeur-e-s, le chargé de cours et les employées de soutien autour de la table ont tous et toutes abondé dans le même sens, mettant de l'avant que la situation était très problématique chez leurs membres également. La réponse du vice-recteur aux ressources humaines et aux finances, André Dorion, a d'abord été décevante, affirmant que l'UQAM ne pouvait faire grand chose, autre que tester le marché pour d'autres assureurs. Au cours de la discussion, M. Dorion a finalement fourni plusieurs informations intéressantes et a affirmé qu'il y avait définitivement un examen à faire à l'interne. La rectrice est allé dans le même sens, sans pousser plus loin. Bien qu'elle n'ait débouché sur rien de concret, la tenue de cette discussion a permis d'établir que la pression mise sur le personnel s'agissait, pour les membres du CA, d'un dossier préoccupant, bien qu'elle semble se résumer, pour le vice-recteur, à une question de chiffres.

Quelques infos à propos du dossiers:

- Le titulaire de l'assurance Desjardins est l'UQ, et non l'UQAM. La marge de manoeuvre de l'UQAM est en ce sens limitée.
- En 2014 (dernières données disponibles), 1.6% des réclamations avaient été refusées par l'assureur de l'UQAM. La moyenne nationale se situe à 5%.
- L'employeur *peut* intervenir dans de telles situations, à l'intérieur de certaines limites, et ces interventions sont souvent bénéfiques. La déléguée du SEUQAM a confirmé cette affirmation.

Plateforme partagée de services du Bureau de coopération interuniversitaire [invitée : madame Lynda Gadoury, directrice générale des bibliothèques]

Les bibliothèques de l'UQAM sont présentement au coeur d'un très intéressant projet, qui nous a particulièrement plu. Ce projet est celui d'une plateforme partagée de services entre toutes les bibliothèques de la province (sauf McGill... évidemment). Le projet, qui devrait être terminé en 2020, fera en sorte que tous les étudiants, toutes les étudiantes universitaires de la province pourront accéder, sur une seule plateforme, à l'ensemble des collections des bibliothèques de la province. Cela permettra évidemment d'agrandir de façon considérable les ressources accessibles, et de réduire également les coûts d'acquisition des ressources académiques, qui pourront être partagées.

Ce projet extrêmement enthousiasmant permettra aussi de mettre à jour le portail actuel des bibliothèques, dont certains logiciels deviennent défectueux. Le projet a reçu une subvention de 10,4 millions du gouvernement provincial, et un autre 21 millions sera assumé par les universités. 2,4 millions seront assumés par l'UQAM. Notons que le portail des bibliothèques aurait dû être refait de toute façon, puisqu'il devient obsolète, et que le coût de la refonte du portail aurait été de 35% à 55% plus élevé si assumé uniquement par l'université, selon les estimations de la Direction. On a hâte à 2020!

Mention d'honneur à la question d'Alain Gerbier: « est-ce que le nouveau portail va être ouvert le dimanche? »

Pour consulter le projet complet :

<http://ca-uqam.info/wp-content/uploads/2018/04/plateformepartag%C3%A9e.pdf>

Nomination d'un membre étudiant de la Faculté des sciences à la Commission des études

Younes Benihya sera le représentant de l'AEES à la Commission des études.

Consultation relative au projet de Politique no 16 contre le sexisme et les violences à caractère sexuel

La consultation au sujet de la Politique 16 est finalement lancée. Le CA a adopté cette consultation, en ajoutant toutefois, aux personnes visées, les assemblées départementales et les dirigeants. De toute façon, tout le monde peut soumettre un avis individuel dans le cadre de la consultation. Plus d'informations seront transmises par l'Université à travers les courriels institutionnels.

TELUQ

Nous avons attiré l'attention du Conseil sur la situation problématique à la TELUQ, où les tuteurs et tutrices sont présentement renvoyé-e-s, faute de contrats, pour faire place à un sous-traitant privé en éducation. Une représentation frappante de la marchandisation du système universitaire et particulièrement des diplômes en ligne.

Plus d'informations: <http://stttu.ca/>

N'hésitez pas à nous écrire si vous avez des questions!